

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 587

Artikel: Consommez, consommez... : phosphates : la poudre aux yeux de Migros
Autor: Lehmann, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012007>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TRISTESSE

Les patrons et les domestiques

Ma grand-mère paternelle a 98 ans. Dépendante sur le plan physique, elle a «toute sa tête», comme on dit. Elle lit régulièrement, de préférence des ouvrages historiques et des biographies. Sans crainte de la mort (tant de jeunes gens meurent, et moi qui suis si vieille, je suis à charge et je vis encore, ce n'est pas juste!), elle jouit de la vie, avec des hauts et des bas, apprécie le printemps qui revient; renaissance. Elle écrit des lettres, plus rarement qu'autrefois, mais d'une écriture à peine tremblée, et toujours sans faute d'orthographe. Visitée par ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, cousins et cousines, «connaissances» d'anciennes «connaissances», elle est la seule personne à pouvoir renseigner autrui sur les événements qui ponctuent les vies parallèles d'une grande famille. Eminent rôle social.

Ma grand-mère avait douze ans, lorsque sa mère mit au monde des jumeaux. Fille aînée

d'une famille modeste, comptant désormais sept bouches à nourrir, cette jeune fille dut quitter l'appartement familial et s'engager comme domestique. Pas le choix, à l'époque.

1981. Presque un siècle après la naissance de ma grand-mère. Conditions matérielles et niveau de vie transformés. Un monde différent. Différent? La Suisse a largement fait appel à de la main-d'œuvre étrangère. Economie prospère oblige. Après quelques tentations de rejet des «autres» que sont les étrangers (1970-1974), le peuple suisse vient de faire un choix net en rejetant massivement «Etre solidaires». Pour les travaux sales ou salissants, pénibles ou sous-rémunérés, méprisés aujourd'hui par les citoyens d'un des pays les plus riches du monde et se réclamant du christianisme, pour les tâches saisonnières, pour l'aide dans les maisons de personnes âgées de plus en plus nombreuses, et pour bien d'autres choses encore, les Suisses plébiscitent le maintien des nouvelles formes de la domesticité.

Quels «étrangers», demain, dans le futur proche ou lointain, pour quelle domesticité?

Pierre Gilliard.

CONSOMMEZ, CONSOMMEZ...

Phosphates: la poudre aux yeux de Migros

L'événement n'est pas passé inaperçu: sur le front des «phosphates», Migros prend fermement position «pour». Nul doute que les industriels de la branche juteuse des détergents ne reprennent courage et ne tentent d'imposer leurs vues et leurs intérêts dans la foulée de cette puissante «coopérative». Il fallait remettre l'église au milieu du village. (Réd.)

Il est parfaitement clair que la présence de phos-

phates dans les poudres à lessive n'est pas nécessaire. Après tout, on lavait déjà avant l'apparition des phosphates sur le marché! Les machines à laver actuellement dans le commerce permettent de bien laver, sans phosphates, et même si l'eau est dure. La démonstration en est apportée quotidiennement par un nombre de plus en plus élevé de ménagères. Par ailleurs, il est devenu très urgent de ne plus balancer de phosphates dans nos eaux usées si nous prétendons sauver les lacs des dangers d'une eutrophisation¹ accélérée. Tout ceci a été dit et répété². Dernièrement l'Association pour la sauvegarde du Léman (ASL) l'a encore expliqué en long et en large lors d'une conférence de presse qui a eu de larges échos dans la presse. D'ailleurs, les poudres à lessive sans phosphates trouvent de plus en

plus d'acheteurs, preuve que le nombre de personnes conscientes des dangers inhérents à l'usage des phosphates et décidées à réagir augmente aussi. Tout cela est réjouissant, mais c'est déjà trop pour certains fabricants et commerçants qui attendent maintenant la Migros devant leur char à phosphates.

«Construire» du 1^{er} avril (non, ce n'est pas un poisson!), rubrique «Info-consommateurs», sous la signature d'Eugénie Holliger³ (Service consommateurs de la Migros), un article intitulé «Les phosphates, un problème qui n'est pas facile à résoudre». Ce texte, au demeurant assez confus, reprend toutes les fables des fabricants de détergents pour aboutir à la conclusion que, hors des phosphates, pas de salut pour la ménagère. Ben voyons!

AUX FRAIS DES CONTRIBUABLES

Soyons clairs: même la soude et le savon, sans autre adjuvant, permettent une lessive tout à fait correcte. La vraie menace, pour Migros et ses acolytes, c'est celle qui plane sur un marché fort lucratif et qui n'a cessé de se développer au cours des années, pour prendre finalement une ampleur considérable.

Lisons, à ce sujet, un article paru dans la revue «Capital» fin 1980, sous le titre évocateur de «Gebremster Schaum». C'est très instructif. On découvre qu'en Allemagne fédérale la lessive représente un marché de 230 000 tonnes de phosphates par an pour le plus grand bénéfice de la firme Hoechst. Lorsque les méfaits des phosphates ont commencé à être connus, Hoechst s'est mise à la recherche d'un marché de substitution pour ses fameux phosphates. Peine perdue. Elle a alors tenté par tous les moyens d'accréditer l'idée que les phosphates sont indispensables pour la lessive et qu'il suffit de les retirer de l'eau dans les stations d'épuration... aux frais des contribuables, cela va sans dire.

On a aussi entendu ce genre d'arguments en Suisse. Nous avons déjà fait remarquer que le kilo de

phosphates retiré à la station d'épuration coûte environ vingt fois plus cher que le kilo de phosphates introduit dans le produit à laver, pour le plus grand profit des industriels concernés.

LA COMBINE DE HENKEL

En Allemagne, les problèmes posés par les phosphates ont déclenché une lutte formidable contre les deux grands de la chimie, Hoechst et Henkel. Ce dernier est parvenu à accréditer l'idée que la zéolithe⁴ (Sasil) pouvait remplacer les phosphates (en partie bien sûr, soyons sérieux)... et comme par hasard, il avait justement 65 000 tonnes de zéolithe à placer chaque année, via sa filiale Degussa! En Suisse, on a marché dans cette combine et finalement les proportions de zéolithe et de phosphates dans les lessives traditionnelles sont un reflet assez fidèle des quantités de ces deux substances produites respectivement par Hoechst et par Henkel. Pas besoin de faire un dessin.

Pourtant, ni la zéolithe, ni les phosphates ne sont nécessaires dans les poudres à lessive. Celles-ci contiennent du reste bien d'autres choses qui ne sont pas indispensables à leur «efficacité». Selon un savonnier que je connais «les lessives usuelles sont constituées à 85 % d'un ballast inutile de sels divers, dont les phosphates».

FAUX...

Venons-en aux arguments développés par la Migros (joli service rendu aux consommateurs!). On commence par expliquer qu'«on a besoin de phosphates pour décalcifier l'eau du robinet». C'est déjà faux. Le savon, la soude ou un échangeur d'ions sont tous les trois capables de «décalcifier» l'eau, pour reprendre l'expression de M^{me} Holliger. Cette personne explique ensuite que «l'eau est très riche en calcaire, donc dure, dans notre pays». Pour le moins, une généralisation abusive. L'eau pompée dans le Léman, qui représente une part importante de l'eau consommée sur le bassin de ce lac, est douce. Les eaux de torrents

et la plupart des eaux lacustres sont douces. Et l'eau de pluie qu'on pourrait très bien utiliser pour la lessive est douce aussi. Pour ne citer que ces ressources-là. Donc, même si on pouvait justifier l'emploi des phosphates par la dureté courante de l'eau utilisée pour la lessive, l'argument ne tiendrait pas (en tout état de cause, doit-on conclure des raisonnements captieux de M^{me} Holliger qu'il est aberrant d'utiliser des phosphates lorsque l'eau est douce?).

... ET ENCORE FAUX

Puisque nous y sommes, voyons plus loin, dans le texte publié par «Construire»: «Si la chose avait été simple, l'Office fédéral pour la protection de l'environnement aurait interdit les phosphates depuis longtemps.» Que vaut un tel argument? Ce même office a-t-il interdit l'incinération des ordures sous prétexte que, ce faisant, on rejette de l'acide dans l'atmosphère? A-t-il interdit le chromage sous prétexte que cela introduit des métaux lourds dans l'eau? S'est-il opposé à temps aux vendeurs de voitures, qui ne voulaient pas de la réduction des rejets de gaz d'échappements nocifs, opération réputée parfaitement envisageable? S'est-il opposé à la publicité débile que les marchands de lessive nous imposent à la télévision? En réalité, cet office n'est tout simplement pas en mesure, même s'il le voulait, de contrer les intérêts économiques; et la prudence semble être sa règle de conduite la plus constante (priorité aux intérêts économiques tant que l'environnement peut encore encaisser les coups).

La Migros, toujours dans l'article qui nous intéresse, ressasse des arguments auxquels les fabricants de détergents nous avaient habitués; et elle finit bien évidemment par conclure que ses produits à elle offrent toutes les garanties possibles et imaginables pour... la machine à laver. Voilà le fond du problème! Polluer cours d'eau et lacs, c'est parfaitement secondaire par rapport à la préservation des machines à laver. Que le Léman crève, tant pis; mais laisser s'«incruster» les

machines, voilà le crime! Et de poursuivre: «(...) Même si une nouvelle génération de machines à laver pouvait utiliser sans dommage du savon pur, il faudrait au moins dix ans pour remplacer dans notre pays toutes les machines à laver automatiques.» Amen.

L'argument de l'«incrustation» ne tient pas mieux que les autres. On peut parfaitement éviter l'«incrustation» sans recourir aux phosphates. La technique de lessive qui permet d'obtenir ce résultat existe; elle est mise en œuvre dans les poudres à lessive sans phosphates disponibles (si l'eau est douce, le problème n'existe pas). Et même s'il fallait dix ans ou davantage pour remplacer les machines actuelles par une nouvelle génération capable de fonctionner au savon pur, est-ce une raison suffisante pour ne pas s'y mettre tout de suite? Des essais organisés par l'ASL ont démontré que le savon demeure le produit qui cause le moins de problèmes à nos lacs. Sont néfastes, tant les phosphates que les détergents synthétiques qu'on trouve dans les lessives courantes (en fait ces détergents sont de véritables poisons qui inhibent l'activité microbienne, et ils n'arrivent pas, et de loin, à la cheville du savon pour l'efficacité du lavage). Prenons donc le taureau par les cornes et arrêtons de déverser phosphates et autres poisons dans nos lacs. C'est simple et c'est urgent. Beaucoup de ménagères l'ont compris. Apparemment pas la Migros.

Pierre Lehmann.

¹ Accumulation de déchets organiques non dégradables dans les eaux. (Réd.)

² Nous tenons à la disposition de nos lecteurs la liste de tous les articles publiés dans DP sur ce sujet depuis des années, offensive heureusement relayée depuis lors par la presse à grand tirage. (Réd.)

³ M^{me} E. Holliger joue un rôle central aujourd'hui pour Migros au chapitre de la «défense» des consommateurs. Sous le nom de Lydia Schiess, elle signe régulièrement des chroniques «consommation» dans la «Schweizerische Handelszeitung», faisant notamment campagne contre l'article constitutionnel pour une protection des consommateurs, tonnant contre ces consommatrices qui ont l'audace de demander une protection légale. (Réd.)

⁴ Silicate d'aluminium: adoucisseur. (Réd.)